

Programmation FEADER 21-27 Auvergne-Rhône-Alpes

*Orientations
votées par l'Assemblée Plénière du 9 juillet 2020*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Orientations stratégiques pour le FEADER 21-27 en AuRA

Priorité 1

Assurer le **renouvellement des générations en agriculture**, pour viser un maintien du nombre d'actifs

Changements attendus :

- ★ Un maintien du nombre d'actifs en agriculture
- ★ Avoir intégré l'enjeu climatique dans les parcours et projets d'installation en agriculture

Contexte :

- Les exploitations agricoles continuent à se concentrer, à être moins nombreuses, de plus en plus grandes et gérées par moins d'actifs notamment dans le secteur de l'élevage; entre 2000 et 2017, le nombre d'exploitations s'est réduit de 40% en région.
- Même si le nombre d'installations se maintient, il ne remplace pas le nombre de départ. Près d'un exploitant sur quatre n'est pas remplacé.
- 45% des agriculteurs atteindront l'âge de départ à la retraite dans les dix prochaines années.

Orientations stratégiques pour le FEADER 21-27 en AuRA

Priorité 2

Renforcer la **solidité** du secteur agricole en accompagnant sa **transition face aux défis climatique et de préservation des ressources naturelles**

Changements attendus :

- ★ Une meilleure résilience des exploitations, notamment mieux protégées contre les aléas, mieux adaptées à la raréfaction de la ressource en eau et mieux accompagnées
- ★ Un meilleur revenu des exploitants agricoles
- ★ Une plus grande part de systèmes agricoles durables / agro-écologiques
- ★ Faire de la région une pionnière dans l'agriculture bas carbone
- ★ Une contribution plus forte du secteur agricole à la réduction des émissions nettes de GES
- ★ Un développement des systèmes culturaux favorables à la préservation de la biodiversité, notamment pour ses services rendus à l'agriculture

Contexte :

- *L'agriculture, secteur clé en Auvergne-Rhône-Alpes, reste fragile, compte tenu de handicaps naturels, de manque de structuration ou de rapport de forces déséquilibrés avec l'aval de la filière alimentaire.*
- *L'augmentation des aléas climatiques et sanitaires et la volatilité des prix, qui ne couvrent pas les coûts de production, déstabilisent l'activité.*
- *Sans subvention, les deux-tiers des exploitations auraient un revenu négatif, et même la quasi-totalité des exploitations d'élevage bovin.*
- *La situation environnementale est critique sur certains aspects ou territoires (biodiversité, eau, artificialisation et érosion des sols).*
- *La région comprend d'importantes surfaces de prairies et espaces pastoraux favorables aux ressources naturelles, mais leur tendance à la baisse est notable avec un risque de retournement dans certains territoires.*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Orientations stratégiques pour le FEADER 21-27 en AuRA

Priorité 3

Renforcer la création et captation de valeur par les agriculteurs, en s'inscrivant dans les attentes sociétales en matière d'alimentation et notamment de relocalisation

Contexte :

- *Le partage de la valeur ajoutée créée au sein de la chaîne agro-alimentaire continue d'être de moins en moins en faveur de la production (-30% dans les 15 dernières années).*
- *Le secteur agro-alimentaire forme un tissu dense composé principalement de TPE/PME.*
- *Même si la dynamique d'investissement des industries agro-alimentaires est meilleure qu'à l'échelle nationale, ce secteur fait face à un manque de compétitivité comparativement aux pays concurrents.*
- *La construction de certaines filières alimentaires basées sur des échanges internationaux ne répond plus à certaines nouvelles exigences sociétales.*

Changements attendus :

- ★ Un bassin de consommation qui consomme plus de produits alimentaires régionaux
- ★ Des plans alimentaires de territoires développés sur l'ensemble de la région
- ★ Un approvisionnement régional renforcé des IAA, avec des relations amont-aval équilibrées
- ★ Une augmentation des exploitations et du chiffre d'affaires des produits répondant aux attentes sociétales (dont bio, SIQO...)
- ★ Un développement de la transformation à la ferme
- ★ Une émergence et structuration de nouvelles filières répondant aux attentes sociétales



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Orientations stratégiques pour le FEADER 21-27 en AuRA

Priorité 4

Accompagner la transition du secteur forêt-bois face aux défis du changement climatique et favoriser la valorisation de la ressource locale

Contexte :

- 3ème région forestière française en surface (36% du territoire régionale), la 1ère en volume de bois sur pied.
- Potentiel réel mais qui reste sous-exploité.
- Soumis à la concurrence internationale, le secteur forêt-bois reste aujourd'hui en déficit commercial extérieur.

★ Changements attendus :

- ★ Une meilleure résilience des peuplements forestiers
- ★ Des outils de transformation adaptés à la ressource locale
- ★ Des outils de récolte performants et respectueux des milieux naturels
- ★ Une plus grande superficie de forêt gérée durablement assurant une multitude de fonctionnalités (protection, gestion des risques...)

Orientations stratégiques pour le FEADER 21-27 en AuRA

Priorité 5

Favoriser l'attractivité des zones rurales et la relocalisation de leur économie, en préservant les ressources naturelles et en relevant le défi du changement climatique

Contexte :

- Des zones rurales plus pauvres où le revenu est inférieur à la moyenne nationale, et le taux d'emploi plus faible et peu homogène.
- Une offre de services moindre et une disparité d'accès aux services
- L'agriculture est de moins en moins présente dans l'économie du territoire, mais l'enjeu de relocalisation est prégnant
- Des secteurs de l'économie rurale sont à conforter comme le tourisme, et d'autres présentent des potentiels de développement comme la bioéconomie.

★ Changements attendus :

- ★ Des centre-bourgs plus attractifs (commerces, services, emploi...)
- ★ Un meilleur accès de la population aux services et à l'emploi
- ★ Une plus grande capacité d'adaptation des territoires face aux mutations, en favorisant la diversité de l'économie rurale
- ★ Une transition énergétique engagée sur tous les territoires
- ★ Une plus grande valorisation des ressources locales au profit du territoire, naturelles, touristiques et patrimoniales, agricoles, forestières, humaines...
- ★ Une meilleure synergie entre territoires ruraux et urbains

Orientations stratégiques pour le FEADER 21-27 en AuRA

Priorité 6

Développer la production d'innovations, la diffusion de connaissances et les collectifs, sur les enjeux d'adaptation au changement climatique, de transition agro-écologique et de performance économique

Contexte :

- Des tendances sociétales, de consommation, et un contexte économique et climatique qui nécessitent une adaptation rapide des secteurs agricole, alimentaire et forêt-bois.
- Un écosystème régional favorable à l'innovation et au transfert des connaissances.
- Des démarches collectives développées sur le territoire, atout pour accélérer la transition et la résilience du secteur.

★ Changements attendus :

- ★ Disposer d'outils d'aide à la décision sur le changement climatique, la transition agro-écologique et la performance économique
- ★ Augmenter le nombre d'exploitations adhérentes à un collectif (CUMA, GIEE, groupes 30 000...)

Objectifs spécifiques PAC 21-27

A. Revenus agricoles, résilience et sécurité alimentaire

B. Compétitivité

C. Position des agriculteurs dans la chaîne de valeur

D. Atténuation et adaptation au changement climatique

E. Ressources naturelles

F. Biodiversité et paysages

G. Installation en agriculture (*devt. ent. rurales*)

H. Développement des zones rurales. Sylviculture durable. Bioéconomie

I. Exigences sociétales alimentation et santé

Obj. transv. Modernisation du secteur : Innovation & connaissances

CONTRIBUTION DE LA STRATÉGIE AURA FEADER AUX OBJECTIFS DE LA PAC 21-27



Stratégie AuRA FEADER 21-27

1 – Renouveau des générations en agriculture

2 – Transition climat et environnement du secteur agricole

3 – Création et captation de valeur par les agriculteurs - Relocalisation alimentaire

4 – Transition climat du secteur forêt-bois
Valorisation de la ressource locale

5 - Attractivité et relocalisation de l'économie des zones rurales

6 - Innovations, connaissances, collectifs